

Sion, le 17 mars 2025

Le programme eConstruction, piloté et porté par le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, par le Secrétariat cantonal des constructions et la police des constructions (SeCC) poursuit son développement. La plateforme dédiée à la gestion des procédures d'autorisation de construire est entrée en phase de déploiement dans le canton.

Conformément à la planification du canton, toutes les communes valaisannes devraient être intégrées au programme d'ici fin 2025.

En notre qualité d'associations professionnelles, notre rôle est d'être attentif et de contribuer à l'évolution de ce nouvel outil tout en informant nos membres.

À ce titre, un groupe de travail, réunissant IAVS, SIA Valais et constructionvalais, collabore étroitement avec le team eConstruction du canton. Ces échanges réguliers garantissent un suivi amenant son lot de réflexions utiles à son développement.

Ces étapes auront pour objectif, d'ici fin 2025, l'édition d'un guide pratique permettant une utilisation adéquate et optimale de cet outil. Par ailleurs, sous l'égide du SAJMTE et en coordination avec IAVS, la SIA Valais et constructionvalais, des ateliers ou workshops seront proposés.

L'ensemble de ces actions entreprises convergent vers une harmonisation, une uniformisation des pratiques afin que eConstruction serve de dénominateur commun à la pratique de nos professions.

Citons pour exemple, les diverses informations relayées en fonction des retours d'utilisateurs, de sondages auprès de nos membres :

- Protection de la propriété intellectuelle ;
- Protection des données ;
- Processus des traitements ;
- Édition de documents types ;

De surcroît, les soussignés se détachent de toute démarche ou initiative visant à proposer des formations dédiées à la prise en main de la plateforme.

Nous vous communiquerons au fur et à mesure des avancées et vous remercions d'ores et déjà de votre précieuse implication dans cette importante transition numérique.

